



CARRÉFOUR

TERritoire

Le 23 mars
La Halle aux
Grains
BLOIS



À Chouzy-sur-Cisse, l'équipe municipale travaille depuis trois ans à l'aménagement du centre-bourg. Un projet bien ficelé verra le jour d'ici quelques mois.

Osons aménager nos villages

Chouzy-sur-Cisse, bientôt 2.000 habitants, se situe à environ 15 minutes de Blois. Pourtant, Catherine Lheritier, maire de la commune et conseillère départementale l'avoue, « on a la chance d'avoir tous les services et commerces de proximité ». Mais la municipalité reste vigilante : « Notre médecin va fêter ses 60 ans cette année. Le cabinet médical n'était pas accessible aux personnes à mobilité réduite et la pharmacie avait besoin d'être modernisée pour trouver un successeur ».

« Notre idée était de conforter les services existants » et les commerces. L'épicerie, propriété de la commune, nécessitait aussi quelques aménagements. D'où l'idée d'un projet global d'aménagement de centre-bourg qui verra le jour d'ici quelques mois après trois années de

ments sociaux spécialement aménagés pour celles et ceux qui, une fois leur domicile devenu trop grand, souhaiteraient s'installer dans un logement adapté sans quitter la commune où ils ont vécu toute leur vie.

« Cela nous a amenés à concevoir un projet qui réponde à toutes les attentes et à choisir une méthodologie. On a sollicité le CAUE¹ et on leur a expliqué ce que l'on voulait faire. Le CAUE nous a aidés à avoir une vision globale. Il nous a incités à favoriser l'ouverture vers les bords du canal et nous a confortés dans la faisabilité du projet. On a aussi fait faire une étude par la CCF² ».

L'épicerie sera agrandie

Finalement, c'est un projet global qui répondra à la fois à la nécessité de maintenir les services et commerces de proximité et à offrir un nouveau visage au centre-bourg qui a été présenté aux Calcis-



Catherine Lheritier, maire de Chouzy-sur-Cisse, partagera son expérience lors du Carrefour des territoires.

saines grâce à une bonne gestion de ses prédécesseurs, l'équipe municipale a également cherché comment réduire la charge financière de ce projet. « Terres de Loire habitat³ a accepté de nous accompagner ». L'immobilier sera donc porté par Terre de Loire habitat, « ce qui permettra de construire deux logements adaptés pour personnes âgées et d'aménager deux autres logements au-dessus du cabinet médical ».

La commune a également choisi de s'entourer des conseils avisés d'un cabinet d'architecte qui aura en charge l'ensemble du projet. « On avait une exigence forte, on voulait que ça s'intègre bien dans la commune. Ce que l'on veut c'est qu'une fois fini on ait l'impression que ça a toujours été là ».

Un financement partagé

Terres de Loire habitat engagera donc 957.000 € et percevra les loyers. Restera à charge de la commune, l'agrandissement de l'épicerie et l'aménagement de l'espace public pour un montant global de 1,1 million d'euros. Un beau compromis à l'heure où les dotations diminuent et où les élus craignent de ne plus

pouvoir engager de nouveaux investissements. « Depuis le début du mandat, on a réduit les dépenses de fonctionnement. On a contracté un emprunt à

un taux très intéressant et on a aussi sollicité des subventions auprès d'Agglopolys, du Conseil régional dans le cadre de l'opération Cœur du village,

du Conseil départemental, de l'État via la DETR⁴ et le Fonds de soutien à l'investissement local. On espère obtenir 60 % de subvention ».

« On a beaucoup travaillé à la fois en ingénierie et sur le financement. On a cherché à s'entourer d'un maximum de compétences, on a tapé à toutes les portes. La consultation des entreprises aura lieu fin juin, les travaux commenceront à l'automne ».

Et c'est serein que l'équipe municipale suivra le chantier de ce projet vraiment bien ficelé.

Laurence RICHER

1) CAUE : Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

2) CCI : Chambre de commerce et d'industrie.

3) Terres de Loire habitat : office public de l'habitat (OHL).

4) DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux.



D'importants travaux ont déjà été réalisés à l'entrée du village.

Laurence RICHER

réflexion.

Un pôle santé et des logements sociaux

Accessibilité et maintien des services et des commerces de proximité étaient les premiers critères, auxquels rapidement d'autres se sont ajoutés. « Notre population est vieillissante, il nous est apparu nécessaire de permettre aux personnes âgées d'investir le centre-bourg », le projet prévoit donc aussi des loge-

siens. « On va augmenter l'espace piéton, créer une zone 30 et réorganiser le stationnement en zone bleue. On va traiter les trottoirs en béton sable, de loin vous aurez l'impression d'être à la plage ! L'épicerie sera agrandie, on va construire un pôle santé modulable qui pourra accueillir médecins, infirmiers, kiné et un autre bâtiment pour la pharmacie ».

Et même si Catherine Lheritier explique que les finances de la commune sont



La Renaissance
du Loir&Cher

MARCHÉS PUBLICS PLANS LOCAUX D'URBANISME

...vos marchés publics
en quelques clics...

www.larennaissance-41.com
Onglet : Marchés publics

marches-publics@larennaissance-41.com

- ENQUÊTES PUBLIQUES
- MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE
- DÉMATÉRIALISATION TOTALE
- MISE EN LIGNE DES DCE
- RÉCEPTION DES OFFRES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
- PASSERELLE BOAMP/JOUE
- AVIS D'ATTRIBUTION

La Renaissance du Loir&Cher
3, rue d'Artois 41000 BLOIS
Tél. : 02.54.78.12.44 - Fax : 02.54.74.19.67

L'HEBDOMADAIRE
qui parle de vous !

Le premier Carrefour des territoires aura lieu jeudi 23 mars. Pour l'occasion, nous vous présentons l'un des organisateurs : le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loir-et-Cher.

Le CAUE, une association aux multiples missions

Afin d'organiser le premier Carrefour des territoires le 23 mars, L'Observatoire, l'Association des maires de France (AMF) et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) ont travaillé ensemble autour d'un même thème : Le devenir des territoires ruraux.

« Nous avons eu le sentiment de devoir mutualiser nos ressources et nos compétences pour réfléchir à plusieurs afin de passer du champ politique au champ technique sur une question qui se fait urgente : la désertification et « l'abandon » des centres bourgs », introduit Bruno Marmioli, directeur, architecte et paysagiste au CAUE.

Près de 40 ans d'accompagnement

Le CAUE est une association qui travaille, depuis 1978, à la fois avec les collectivités et les particuliers. Au total, ils sont dix à faire partie d'une équipe de paysagistes, d'architectes et d'urbanistes, près à accompagner les demandeurs.

Son objectif ? L'accès à l'architecture pour tous, d'où la gratuité du service. Et c'est en amont d'une commande

qu'il intervient pour étudier la faisabilité d'un projet et aider à prendre une décision, selon les opportunités. Ensuite, ce sont d'autres architectes, urbanistes et paysagistes qui prennent la main pour la réalisation.

Le CAUE permet par exemple aux particuliers de construire, réhabiliter ou agrandir un bâtiment. Aux élus, il propose de créer ou modifier un document d'urbanisme, d'accueillir de nouveaux habitants, d'adopter une démarche environnementale ou encore d'aménager l'espace public du village.

Autre mission que le CAUE a à cœur, la sensibilisation au patrimoine, à l'urbanisme, au paysage, dans les établissements scolaires. « L'histoire du patrimoine et des jardins en Loir-et-Cher est colossale. Et on a la chance de l'avoir sous les yeux au quotidien. Ne serait-ce que de l'avenue Maunoury aux bords de Loire, on traverse des époques et des récits incroyables », se réjouit Bruno Marmioli.

Pour lui, « quand on comprend, on fait autrement », et c'est là tout le travail qu'accomplit le CAUE pour permettre de s'inscrire et d'aménager autrement un territoire, au



Parmi l'équipe du CAUE on retrouve, Angélique Goblet, architecte chargée d'études ; Bruno Marmioli, directeur, architecte et paysagiste ; Angélique Bernard, secrétaire et assistante communication.

Méryl SERTHELON

sens de ménager et de prêter attention à l'environnement. Un enjeu capital à une époque où « les ressources sont limitées et l'écosystème fragile. Tout est une question d'équilibre et de transversalité entre l'architecture, l'urbanisme et l'environnement pour vivre dans un quotidien apaisé et accueillant pour la faune et la flore. »

Les élus ne sont pas seuls

Lors de la journée Carrefour des territoires, le CAUE sera notamment présent

dans l'animation des tables rondes pour trouver le moyen de redynamiser les centres bourgs, en allant « au-delà de l'état du patrimoine bâti ou de la vacance des logements pour montrer qu'il y a un autre problème en amont dont il faut comprendre les causes ».

Pendant la journée, trois thématiques seront abordées : habiter en centre bourg, les outils pour réaliser des projets d'aménagement, et le portage politique.

Et de poursuivre : « Cette

grande manifestation nous permettra d'aborder la question technique et politique, en croisant le regard de spécialistes. Ce qui nous aidera à avoir une vision plus claire et de dire aux élus que la situation n'est pas inéluctable. » Le sociologue Stéphane Chevrier fera notamment le déplacement.

Ainsi le CAUE espère motiver certains maires à tenir un rôle dans cette démarche, en en connaissant les outils et les interlocuteurs. « Il ne s'agit pas simplement de

déplacer les commerces mais de réellement repenser l'aménagement urbain. Ce n'est pas simple mais ce n'est pas impossible », précise le directeur de l'association.

Car la réflexion sur les centres bourg doit s'étendre à l'ensemble du territoire. « Car elle transcrit l'abandon d'une vie de bourg, à la fois sociale et conviviale. »

D'après Bruno Marmioli, la question ne peut pas se réduire à l'attrait ou non du bourg. « C'est aussi un enjeu anthropologique d'avoir ou non envie de société, d'habiter à tel endroit. Les besoins ont changé mais il semble que les désirs aussi. Il y a un ressort psychologique à aimer ou non un centre bourg. C'est un récit collectif auquel les habitants adhèrent. »

Un deuxième Carrefour des territoires pourrait prendre le relai afin de traiter des initiatives innovantes, à savoir le commerce de proximité, les Amap, l'économie sociale et solidaire, soit « les différentes façons de créer du lien ».

Méryl SERTHELON

le CAUE, 34 avenue Maunoury à Blois. Entretien sur rendez-vous, tél. 02.54.51.56.50.

Carrefour des territoires le jeudi 23 mars à la Halle aux grains, de 9h à 19h30.

Décideurs...

...pour vos marchés publics www.larenaissance-41.com



Obtenez
vos codes utilisateur sur

www.larenaissance-41.com
ONGLET : MARCHÉS PUBLICS

...vos marchés publics en quelques clics.

Le premier Carrefour des territoires se tiendra à la Halle aux grains le 23 mars. Élus et agents des collectivités y réfléchiront à l'avenir de nos territoires.

« Échangeons sur l'avenir de nos territoires »

Jusqu'à présent, les maires des communes se réunissaient une fois par an, un samedi matin, pour l'assemblée générale de l'association des maires, l'AMF41. Un échange sur les questions d'actualité et une conférence étaient également programmés. Tandis que se tenait à deux pas le Salon des partenaires, lieu où les élus pouvaient rencontrer de nouveaux prestataires. Cette formule ne convenait plus, « c'était très tendu, on était frustrés, on n'avait pas assez de temps pour échanger, ni pour répondre aux questions », explique Jean-Marie Janssens, maire de Montrichard et président de l'AMF41. Le jour ne faisait pas l'unanimité non plus, « le samedi, les maires ont des obligations en mairie, des manifestations ». La nou-



Caroline Soudée et Jean-Marie Janssens préparent le premier Carrefour des territoires.

Laurence RICHER

velle formule a été décidée en bureau des maires. Désormais, l'assemblée générale se tiendra un vendredi après-midi et une journée complète sera consacrée aux échanges,

sous forme de tables rondes, de conférences et d'ateliers thématiques. Une large place sera aussi réservée aux partenaires qui seront présents toute la journée, « on a dû en

refuser par manque de place », précise Caroline Soudée, la directrice de l'association et l'une des chevilles ouvrières du projet.

Cette première journée

baptisée Carrefour des territoires se tiendra à la Halle aux grains et aura pour thème Le devenir des territoires ruraux. Caroline Soudée précise d'emblée que cette journée sera coorganisée avec deux autres organismes : le CAUE 41, Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement, et l'Observatoire de l'économie et des territoires (lire par ailleurs). « Ce sera une journée phare dans l'année, on aura le temps pour se parler, poser toutes les questions. On se fédère pour faire plus et mieux ». « L'observatoire a une expertise et une analyse de ce qui se passe sur le terrain », poursuit Jean-Marie Janssens.

« Les élus locaux ont besoin à la fois de se retrouver pour échanger et être au courant de nouvelles solutions que peuvent proposer les partenaires pour concrétiser leurs projets. C'est

aussi l'occasion de réfléchir et échanger entre eux pour initier de nouvelles perspectives pour leur territoire. Les maires sont en attente de ces moments-là. Cette journée à une volonté de proposer une analyse du territoire positive, une réflexion sur notre territoire et des perspectives ».

Repenser et dynamiser les centres-bourgs, repenser les services à la population, accompagner l'implantation de nouveaux commerces, aménager l'espace public, sont autant de sujets qui seront abordés. Jean-Marie Janssens explique qu'il faut s'adapter aux nouvelles façons de fonctionner. Mais les élus doivent connaître les nouveaux outils et savoir quels sont les acteurs qui peuvent les accompagner.

« On a envie de leur donner des idées et des outils pour leurs projets de territoire ».

Laurence RICHER

Un outil au service des collectivités

Créé en 1996, l'Observatoire de l'économie et des territoires a vu ses missions évoluer. « Au départ, il s'agissait de collecter de l'information locale auprès de certaines structures. Avant il n'y avait rien, on est passé du désert à la jungle », explique Lionel Henry, directeur de l'Observatoire.

L'Observatoire, qui emploie aujourd'hui douze salariés permanents, se charge de collecter des informations statistiques sur différents sujets et sur l'ensemble du département. Ces données alimentent des bases de données qui permettent de disposer « d'informations statistiques fiables et à un niveau local fin ».

« Avant ce n'était pas si simple d'avoir accès à ces infor-

mations. La plupart étaient livrées avec deux années de retard. Nous essayons de donner une vision réaliste des territoires ».

L'Observatoire collecte les données auprès de 260 fournisseurs différents : collectivités, chambres consulaires, organismes privés et publics. « On collecte aussi des données dans les rapports d'activités des organismes ».

Les informations collectées concernent de multiples sujets : l'économie, la santé, le vieillissement, la vie des associations, les équipements, etc. « L'Observatoire est une spécificité régionale. Il n'en existe que deux en France avec un spectre aussi large, en Indre-et-Loire et en Loir-et-Cher ». Ça permet de mesurer les niveaux d'équipements en structures de garde pour enfant par exemple, ou en établisse-

ments pour personnes âgées. « On peut aussi mesurer les besoins en matière d'accès au numérique par exemple ».

Un outil d'aide à la décision

« On nous sollicite pour faire le diagnostic de départ et le suivi. On apporte toutes les informations pour éclairer la décision. On propose beaucoup d'outils à nos partenaires. Par exemple, concernant l'eau potable, ils ont toute l'information sur la cartographie. Et on enrichit sans arrêt les bases de données. On renseigne aussi des enseignants et des élèves ».

L'Observatoire est fréquemment sollicité par les collectivités locales. « Le 23 mars, on va organiser une série d'ateliers pour présenter les outils que l'on peut mettre au service des collectivités et des partenaires. On veut leur dire qu'on est à leur service ».

Un portail accessible au grand public

Les informations collectées alimentent des bases de données qui sont librement consultables sur Internet, sur le portail www.pilote41.fr. « Une nouvelle version du site Internet plus moderne et plus ergonomique sera disponible à la fin du mois. On y trouve beaucoup de cartes, d'analyses, etc. » On fait un travail de veille permanente, les informations sont sans cesse mises à jour.

Les informations collectées servent aussi à rédiger différentes études et des notes de synthèses qui sont « pratiquement toutes consultables par le grand public sur pilote 41 ».

Laurence RICHER

Observatoire de l'économie et des territoires : Cité administrative - Porte B - 1^{er} étage, 34 av du Maréchal Maunoury - 41000 Blois. Tél. 02.54.42.39.72.



Lionel Henry dirige l'Observatoire.

Laurence RICHER